



À LA UNE BY NEXIALOG

Focus ASSURANCE



INTRODUCTION

Découvrez la Newsletter Secteur Assurance de Nexialog Consulting.

Ce numéro met en lumière la Cartographie prospective 2025 du secteur de l'assurance, publiée par France Assureurs, qui identifie les principaux risques émergents et défis pour les acteurs du marché. Côté réglementation, nous analysons les ajustements proposés par l'EIOPA sur le recalibrage des facteurs de risque de la formule standard Cat Nat et les répercussions du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 sur les assureurs et leurs offres. Enfin, un focus est réalisé sur les performances de l'assurance vie en France en 2024.

Dans un contexte d'évolutions réglementaires et technologiques, l'innovation joue un rôle clé dans la transformation du secteur assurantiel. Nos experts R&D poursuivent leurs analyses pour accompagner les acteurs du marché face aux nouveaux défis. Ce mois-ci, nous mettons en avant deux publications essentielles :

- **Analyse des rapports Article 29 LEC (Loi Énergie-Climat) 2023 et 2024**
- **Métamodélisation ALM - Étude de performance sur différents cas d'usage en épargne retraite**

À travers ces recherches, Nexialog Consulting apporte des solutions concrètes pour aider les assureurs à adapter leurs stratégies et renforcer leur résilience dans un environnement en mutation.



SOMMAIRE

1

CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE
2025 DE L'ASSURANCE

2

LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2025

3

EIOPA - RECALIBRAGE DES
FACTEURS DE RISQUE DE LA
FORMULE STANDARD CATNAT

4

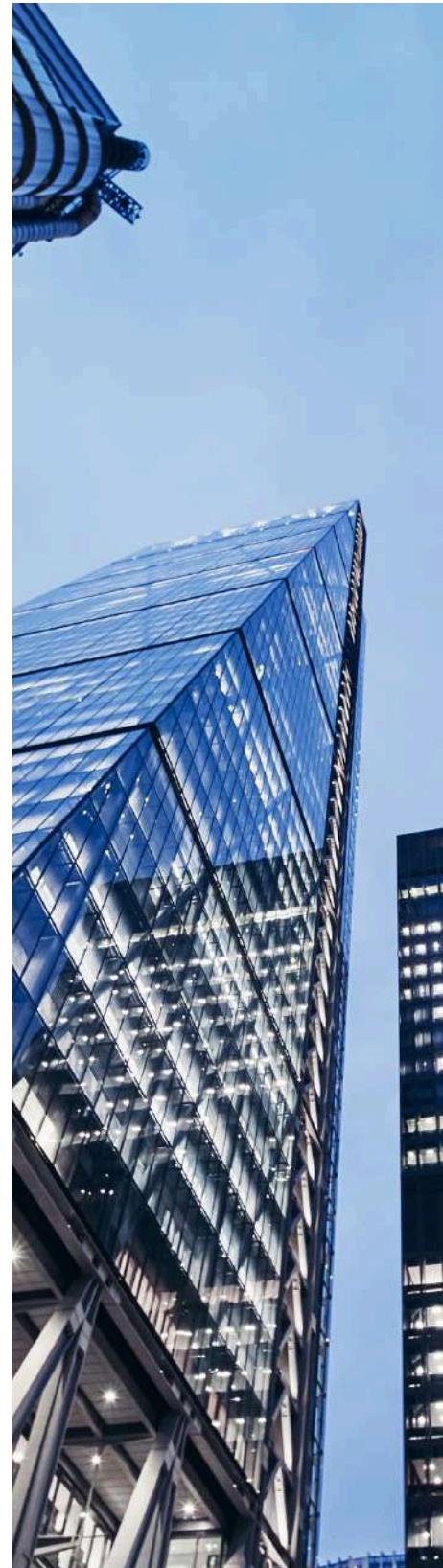
QUELS RENDEMENTS POUR
L'ASSURANCE VIE SUR LE MARCHÉ
FRANÇAIS EN 2024 ?

5

FOCUS NEXIALOG - ZOOM SUR NOS
ACTIONS ET INNOVATIONS

6

BIBLIOGRAPHIE



FRANCE ASSUREURS - CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE 2025 DE L'ASSURANCE





CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE 2025 DE L'ASSURANCE

Yapei LI, Hong ZHANG & Mame Diarra FAYE

Introduction

La commission « Analyse des risques » de France Assureurs a publié la Cartographie Prospective 2025 des risques pesant sur les secteurs de l'assurance et de la réassurance. Ce document met en lumière les principales tendances, menaces émergentes et enjeux pour la profession. Cette note propose une synthèse des points clés de cette cartographie, précédée d'un rappel de la méthodologie utilisée.

Contexte et Méthodologie

La *Cartographie* s'appuie sur la consultation de 232 experts issus de 38 entreprises d'assurance et de réassurance, représentant 91 % des placements du secteur. Les risques y sont évalués selon deux critères : la fréquence et la sévérité, sur un horizon de cinq ans. L'analyse distingue les risques à court terme (0 à 2 ans) de ceux à moyen terme (3 à 5 ans).

L'étude s'articule autour de trois axes principaux :

1

Les menaces émergentes pesant sur les assureurs

2

Les défis porteurs d'opportunités de développement pour le secteur

3

Les risques majeurs pour la société française.

Axe 1: Les risques émergents

Cette 8^e édition de la Cartographie présente 24 risques émergents, répartis en six catégories, en fonction de leur nature et de leurs impacts potentiels sur le marché : risques économiques, environnementaux, sociaux/sociétaux, technologiques, politiques et réglementaires. Parmi les risques émergents, trois d'entre eux se distinguent particulièrement en tête de liste.



1 - Cyberattaques (score : 4,1/5)

- Légère augmentation (+0,1 point par rapport à 2024).
- Cibles principales : PME, collectivités locales et secteur de la santé.
- Facteurs aggravants à l'horizon 2030 : pénurie de compétences, dettes techniques et vulnérabilités dans les chaînes d'approvisionnement.

2 - Dérèglement climatique (score : 4,1/5)

- Coût économique mondial en 2024 : 310 milliards de dollars (dont 135 milliards assurés).
- Événements marquants : inondations en Europe (10 milliards de dollars), cyclone Chido à Mayotte.
- Effets en cascade sur 40 % des autres risques (ex. : migrations, tensions sociales, pénuries de ressources).

3 - Environnement économique (score : 3,8/5)

- Baisse de l'inflation, mais instabilité politique en France (dissolution de l'Assemblée nationale) et retour de Donald Trump aux États-Unis (risques protectionnistes accrus).

Focus sur les évolutions marquantes :

Environnement politique (+8 places) : instabilité en France et intensification des tensions géopolitiques mondiales.

Inégalités et tensions sociales (+7 places) : niveau le plus élevé depuis la crise des "gilets jaunes".

Intelligence artificielle (entrée dans le top 10) : risques de fraude, cyberattaques assistées et enjeux éthiques.

Pénurie de matières premières et d'énergie (-10 places) : amélioration des politiques publiques et des chaînes d'approvisionnement.

Terrorisme (-8 places) : bien que perçu comme imminent par 81 % des répondants, il est moins priorisé.



Axe 2 : Défis et opportunités pour le secteur

Les risques émergents génèrent de nouveaux besoins, auxquels les assureurs et réassureurs peuvent répondre par le développement de garanties et de produits adaptés. Leur classement en tant qu'enjeux révèle la capacité du secteur à mieux comprendre, tarifer et intégrer ces risques dans ses pratiques. L'intelligence artificielle constitue la principale opportunité identifiée. D'autres opportunités, bien que moins prioritaires, demeurent importantes : la transition énergétique (notamment par le financement de projets durables) et l'environnement économique, en forte progression cette année.

Intelligence artificielle :

Principale opportunité (score : 1,7/3) pour réduire les coûts, améliorer l'expérience client et renforcer la cybersécurité.

Projets en cours : intégration dans les processus opérationnels (ex. : gestion des sinistres).

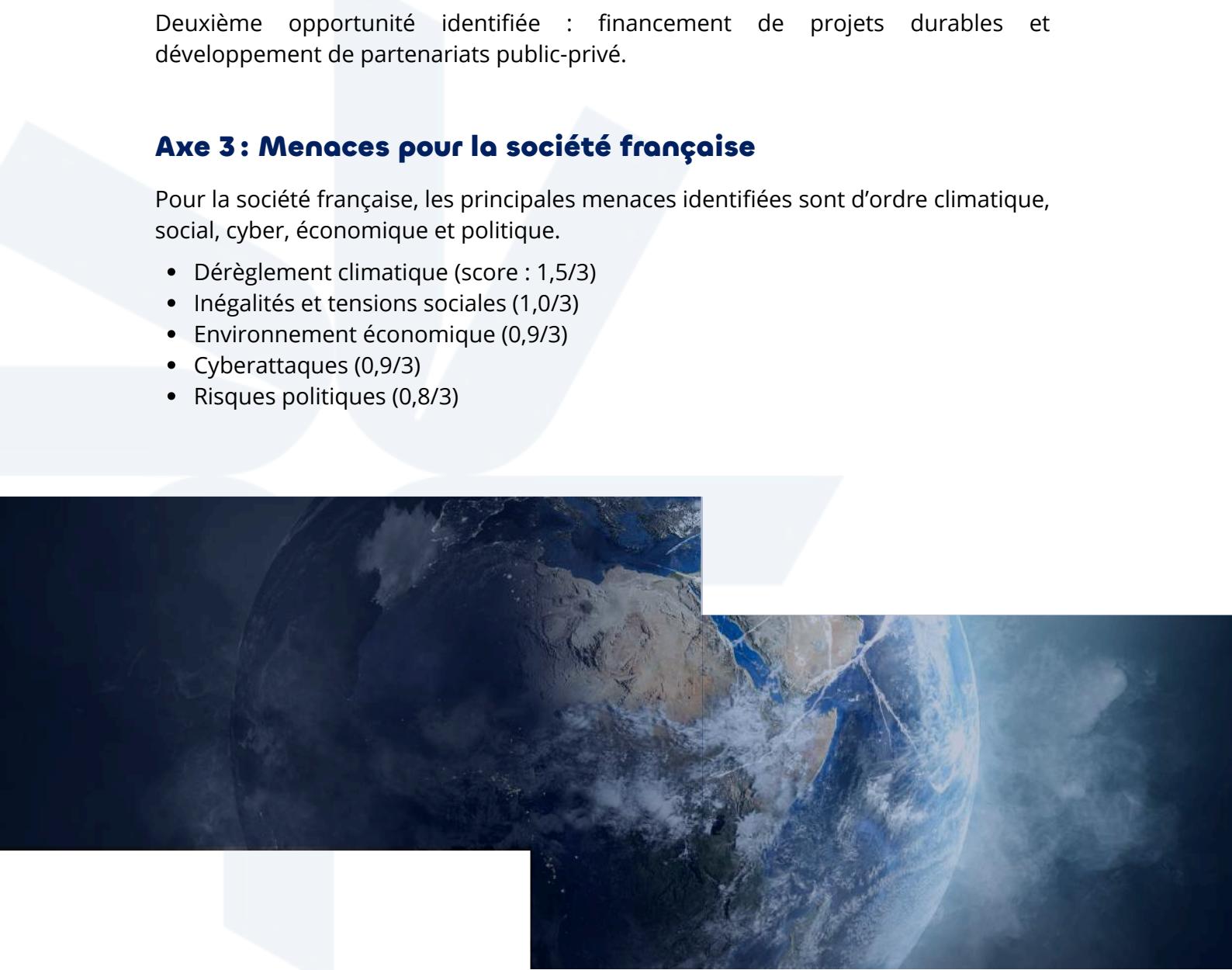
Transition énergétique :

Deuxième opportunité identifiée : financement de projets durables et développement de partenariats public-privé.

Axe 3 : Menaces pour la société française

Pour la société française, les principales menaces identifiées sont d'ordre climatique, social, cyber, économique et politique.

- Dérèglement climatique (score : 1,5/3)
- Inégalités et tensions sociales (1,0/3)
- Environnement économique (0,9/3)
- Cyberattaques (0,9/3)
- Risques politiques (0,8/3)





Les assureurs relèvent un écart entre leur perception sectorielle et les priorités sociétales : les inégalités sociales, jugées critiques par la population, ne figurent pas parmi les principaux risques identifiés par les entreprises.

Conclusion

La *Cartographie 2025* met en lumière un environnement de plus en plus risqué et interconnecté, marqué par l'essor des défis technologiques, économiques et sociaux. Face à ces enjeux, les assureurs doivent conjuguer adaptation réglementaire, innovation (notamment en matière d'intelligence artificielle et de transition énergétique), et renforcement de leur résilience face aux crises climatiques et géopolitiques. La mutualisation des risques, ainsi que les partenariats public-privé, demeurent des leviers essentiels pour faire face à une inassurabilité croissante.



LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2025 : ENTRE RÉFORMES ET CONTROVERSES





LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2025 : ENTRE RÉFORMES ET CONTROVERSES

Thibaut LAMBERT & Alexis ADJEDJ

Chaque année, le Parlement adopte le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), une législation essentielle qui fixe les recettes et les dépenses de la Sécurité sociale.

L'édition 2025 s'est illustrée par sa volonté de réduire le déficit tout en instaurant des réformes structurelles, mais son adoption a été marquée par des tensions politiques et des ajustements majeurs.

Un projet ambitieux aux mesures controversées

Dès sa présentation en octobre 2024, le PLFSS 2025 proposait plusieurs mesures destinées à rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale.

Parmi les mesures phares, on retrouvait la réduction du plafond de prise en charge des arrêts maladie, passant de 1,8 SMIC à 1,4 SMIC, ainsi que la baisse du taux de remboursement des consultations médicales de 70 % à 60 %.

Une nouvelle pénalité, surnommée "taxe Lapin", était également envisagée : une amende de 30 euros pour les patients ne se présentant pas à leur rendez-vous médical. En parallèle, le gouvernement prévoyait une augmentation du nombre de séances de psychologues remboursées, passant de 8 à 12.

Un parcours parlementaire mouvementé

Le parcours législatif du PLFSS 2025 a été semé d'embûches. Le projet a été déposé avec retard, le 10 octobre 2024, soit neuf jours après la date limite. L'absence de vote à l'Assemblée nationale dans le délai constitutionnel de 20 jours a conduit à une transmission directe au Sénat, exacerbant les tensions politiques.

Finalement, une crise gouvernementale a éclaté le 4 décembre 2024 avec l'adoption d'une motion de censure, provoquant la démission du gouvernement. Une loi spéciale a été adoptée le 18 décembre pour assurer le financement des services publics en attendant le vote final du PLFSS, qui a été entériné le 17 février 2025 par le Sénat.



Un texte final amendé

Face aux contestations, plusieurs mesures initialement prévues ont été abandonnées. La baisse du taux de remboursement des consultations médicales a été supprimée, tout comme l'augmentation du nombre de séances de psychologues remboursées.

En revanche, certaines dispositions ont été maintenues, notamment la réduction du plafond de prise en charge des indemnités journalières et l'instauration de la "taxe Lapin" pour sanctionner les annulations tardives de rendez-vous.

La controverse sur les contrats de santé et le rôle des assureurs

Un vif débat a émergé concernant l'impact du PLFSS sur les cotisations des contrats de santé. Le gouvernement affirme que les assureurs avaient anticipé dans leurs tarifs l'impact des mesures initiales, une affirmation que ces derniers contestent fermement.

Selon la Mutualité Française, l'augmentation du ticket modérateur aurait engendré une hausse des taxes de 150 millions d'euros pour les assurés.

Par ailleurs, des propositions visant à taxer davantage les contrats de santé ont suscité de vives critiques de la part des mutuelles et des assureurs, qui redoutent une hausse de la taxe de solidarité additionnelle (TSA), susceptible d'alourdir les cotisations des assurés.

Un impact direct sur les assureurs et les assurés

Les conséquences du PLFSS 2025 sur les assureurs et les assurés s'annoncent significatives. La baisse du plafond des indemnités journalières oblige les assureurs à ajuster leurs offres, ce qui pourrait se traduire par une hausse des tarifs.

En 2025, les cotisations des contrats de santé augmentent en moyenne de 6 % par rapport à 2024, selon la Mutualité Française. Cette hausse pourrait en partie résulter de l'anticipation de l'impact des mesures prévues dans le PLFSS 2025.

Conclusion

Le PLFSS 2025 a traversé une adoption chaotique et a donné lieu à d'importants ajustements. Si certaines mesures initialement controversées ont été abandonnées, d'autres ont été maintenues, modifiant l'équilibre financier de la Sécurité sociale et impactant directement les assurés et les assureurs.

Alors que les hausses de cotisations se profilent, la question de l'accessibilité des soins face à la nécessité de réduire le déficit public demeure un défi majeur pour les années à venir.

BILAN DE LA CONSULTATION SUR LE RECALIBRAGE DES RISQUES DE LA FORMULE STANDARD CAT NAT RÉALISÉE PAR L'EIOPA





BILAN DE LA CONSULTATION SUR LE RECALIBRAGE DES RISQUES DE LA FORMULE STANDARD CAT NAT RÉALISÉE PAR L'EIOPA

Léo LOVISOLO & Mathis BLANCHOT

En réponse à la hausse des catastrophes naturelles en Europe, l'EIOPA a proposé, en avril dernier, des ajustements significatifs des facteurs de risque climatique. Dans le cadre de Solvabilité II, ces facteurs influencent le calcul des sous-modules du SCR Cat Nat (péril par péril), affectant ainsi le capital requis pour le risque de souscription Non-Vie en assurance.

Cette proposition porte à la fois sur la revue des facteurs existants, mais également, sur l'ajout de nouveaux facteurs de risque, sur certains périmètres ou périls jusqu'ici évalués comme non-matériels. Au total, cette réévaluation concerne 24 zones de risques (pays, territoires outre marins, etc.) de l'Union européenne, élargissant ainsi le nombre de pays couverts ainsi que le panorama des périls par lesquels ils sont touchés.

En parallèle de cette proposition, l'EIOPA a mené une campagne publique visant à collecter avis et retours d'expertise des parties prenantes sur cette mise à jour prospective des facteurs de risque. En ce début d'année 2025, elle a terminé la synthèse de l'ensemble des réponses et des opinions formulés par 12 répondants. Cette consultation avait pour objectif principal de consolider ou nuancer les propositions initialement formulées, avant de les soumettre à la Commission européenne en vue d'une probable mise à jour réglementaire de Solvabilité II.

A la lumière des opinions formulées, analysons les ajustements proposés sur le territoire français, ainsi que sur l'émergence de risques à surveiller.





AJUSTEMENTS PROPOSÉS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

En termes de catastrophes naturelles, notre territoire est affecté, de façon matérielle, par trois périls : la tempête, la grêle et la subsidence (phénomène de retrait-gonflement des argiles).

Les tempêtes

Ce péril concerne principalement les territoires français ultramarins (Martinique, Guadeloupe et Saint-Martin). Pour chacun d'entre eux, l'EIOPA propose une révision significative des facteurs de risque (hausse de près de 100 %). Ce choix reflète en grande partie l'expérience de l'ouragan Irma, dont la sinistralité liée avait dépassé le milliard d'euros. Bien qu'aucun commentaire n'ait été émis par les répondants pour la plupart des territoires européens touchés par ce péril, des réserves concernant la mise à jour des paramètres pour les trois territoires ultramarins français ont été exprimés. Elle serait, selon eux, trop sévère. En effet, les nouveaux facteurs ont été définis en respectant la logique convenue avec le réseau d'experts en risques de catastrophes naturelles de l'EIOPA, selon laquelle le risque en Martinique est inférieur à celui de la Guadeloupe, et celui de la Guadeloupe inférieur à Saint-Martin. Or, la prise en compte de l'ouragan Irma, qui a particulièrement touché cette dernière île, a conduit, par effet de cascade, à une rehausse excessive des facteurs de risque sur l'ensemble des trois territoires.

La grêle

Un consensus a été établi pour rehausser ce facteur. En France, comme sur les autres territoires concernés, il a également été proposé de doubler ce facteur sur le secteur automobile, particulièrement impacté par la grêle. La modélisation de ce péril a notamment progressé grâce à différentes mises à jour réalisées sur les modèles de tempête, qui ont permis d'affiner l'évaluation de ce risque.



La subsidence

La France était, jusqu'ici, le seul pays concerné par le phénomène de retrait-gonflement des argiles. Récemment, par le conseil de groupes d'experts, par la mesure du développement et de la portée de ce péril, il est intéressant de constater que ce dernier est maintenant considéré pour deux régions voisines: le Royaume-Uni et la Belgique. Pour ce dernier territoire, le risque a été jugé suffisamment matériel pour qu'un facteur de risque, non nul, soit directement proposé pour cette région. Cela s'explique par le fait que la Belgique partage avec nous la zone argileuse des hauts de France. Cependant, deux des répondants ont suggéré de réduire ce nouveau facteur de risque compte tenu du nombre limité de sinistres historiques ayant touché la Belgique. Pour le territoire français, deux parties prenantes ont jugé «prématurée» la révision du facteur en raison des incertitudes liées aux régimes nationaux et aux données historiques. Des discussions ont été menées par l'EIOPA, l'ACPR, la CCR, ainsi qu'avec les fournisseurs de modèles climatiques, pour garantir l'adéquation du nouveau facteur.

AUTRES RISQUES À SURVEILLER

De nouveaux périls pourraient être ajoutés aux risques actuellement couverts par le régime Cat Nat, suivant la hausse de leur fréquence et de leur intensité. Il semble pertinent de s'y intéresser dans l'anticipation de leur intégration à la formule standard, dès qu'ils auront atteint un seuil de matérialité jugé significatif.

La sécheresse agricole

Il s'agit de la sécheresse entendue comme une baisse ou une perte de rendement des cultures induite par une faible humidité du sol. Ce péril est en hausse et pourrait prochainement s'avérer significatif pour le secteur de l'assurance. Il devrait notamment augmenter en fréquence et en intensité dans les régions du sud et de l'ouest de l'Europe. L'EIOPA examine les moyens d'inclure ce risque lors des futurs exercices de recalibrage.



Les feux de forêt

La hausse des températures ainsi que l'asséchement des sols et des végétaux augmentent significativement l'intensité des feux de forêts ainsi que la fréquence de leur départ. C'est un péril qui touche particulièrement les territoires méditerranéens, sur lesquels sont concentrés 85 % de la superficie moyenne annuelle brûlée en Europe. Pour ce péril, les répondants ont notamment mis en avant que, compte tenu de la prise en compte des incendies d'origine humaine dans le module des catastrophes « Man-Made » de la formule standard, il est important de veiller à ne pas créer de doublons en intégrant les feux de forêts, d'origine naturelle, dans le module Cat Nat.

Les inondations côtières

Ce péril se traduit par un niveau d'eau plus élevé que la normale le long d'une côte. Il peut notamment être causé par une hausse du niveau de la mer, par la variation des marées ou par des orages. Une telle élévation, qui peut durer de quelques jours à plusieurs semaines, pose un défi croissant pour les régions côtières. Selon le projet PESETA IV du Centre commun de recherche de l'Union européenne, le niveau de la mer pourrait augmenter d'au moins un mètre d'ici 2100 et les dommages annuels causés pourraient augmenter d'environ 1,4 milliard d'euros à environ 240 milliards d'euros le territoire européen [1]. Les répondants à l'étude ont insisté sur le fait que l'aggravation de ce péril sera particulièrement dépendante des mesures d'atténuation et d'adaptation qui seront entreprises pour limiter les conséquences de la montée des eaux sur les régions côtières. Cette analyse met ainsi en avant les enjeux d'adaptations au changement climatique comme levier essentiel de la gestion des risques climatiques.



QUELS RENDEMENTS POUR L'ASSURANCE VIE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS EN 2024 ?





QUELS RENDEMENTS POUR L'ASSURANCE VIE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS EN 2024 ?

Janice SEUMEN & Danny SOMDA

Le contexte économique

L'année 2024 est marquée par un véritable regain d'intérêt pour l'assurance-vie auprès des épargnants français, après plusieurs années de baisse d'attractivité, notamment en raison des taux servis bas sur le fonds euros pendant plusieurs années. Le niveau de collecte sur les fonds euros et les unités de compte s'élève à 29,4 milliards d'euros, un record depuis dix ans. La décollecte nette sur le fonds euros, qui avait été de 27,6 milliards d'euros en 2023, s'est nettement améliorée en 2024, passant à 5,7 milliards d'euros [2].

Une des raisons principales expliquant cette dynamique de collecte est l'augmentation des taux servis sur le fonds euros observée ces dernières années. Par ailleurs, bien que 2024 ait été marquée par une baisse de 2,1 % du CAC40, la situation inflationniste en France a connu un certain apaisement. Après un pic à 4,9 % en 2023, dû en partie à la crise ukrainienne, l'inflation a chuté à 2 % en 2024 [3].

Face à une conjoncture économique complexe, avec une croissance en ralentissement et une inflation persistante, les épargnants recherchent de plus en plus de sécurité et de garanties pour leurs placements. L'assurance-vie s'impose donc comme un choix privilégié, attirant de nombreux investisseurs en quête de stabilité. Le Livret A, principal concurrent de l'assurance-vie, peine quant à lui à rivaliser avec cette dynamique. Son taux a diminué à 2,4 % [4] depuis février 2025, après avoir atteint 3 % entre février 2023 et janvier 2025.

En 2024, l'assurance-vie reste le placement préféré des Français dans un contexte économique où la sécurité des placements reste une priorité. Elle affiche sur le fonds euros un taux servi moyen autour de 2,50 % [5], taux plutôt stable par rapport à l'année 2023 (taux servi 2023: 2,60 %).



1. Taux de rendement du fonds euros, livret A, OAT 10 ans et inflation française (IPC) [6] [7]

Qui sont les champions de 2024 ?

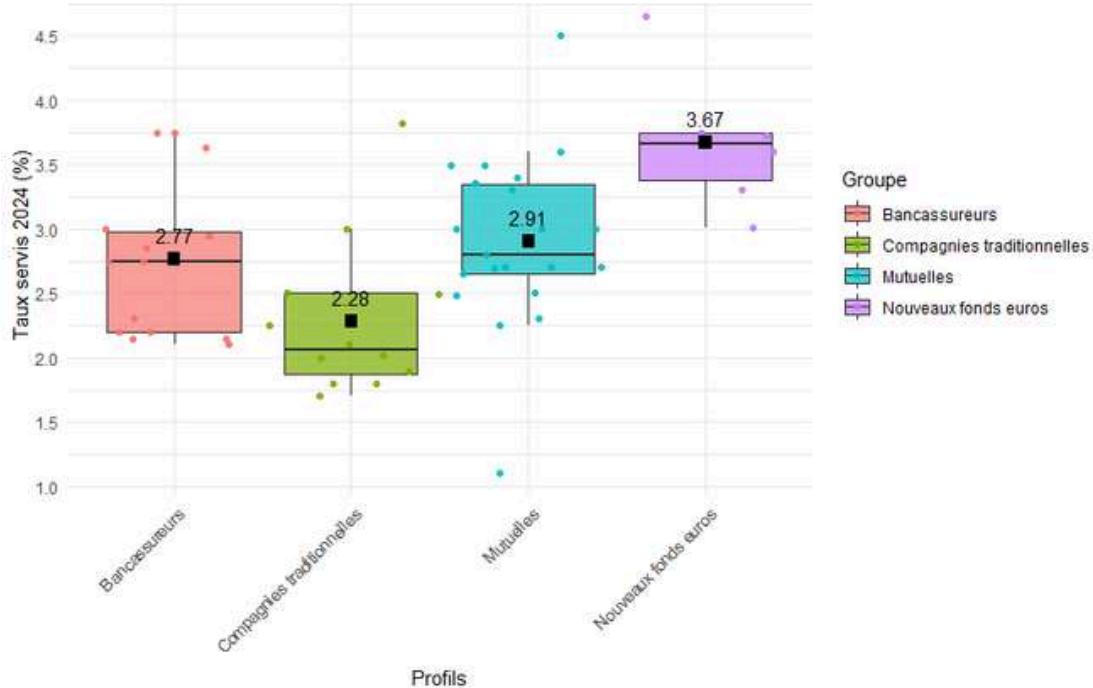
Profitant de la remontée des taux sur les marchés financiers, certains acteurs ont su tirer leur épingle du jeu. En effet, la nouvelle configuration du marché obligataire a permis à certains assureurs et mutuelles d'offrir des rendements particulièrement attractifs à leurs clients.

Pour l'exercice 2024, les mutuelles affichent de très belles performances avec un rendement moyen estimé à 2,9 %. Leur structure économique, sans actionnaire à rémunérer, leur permet de bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre en matière d'investissement.

Les bancassureurs, quant à eux, présentent un taux moyen de 2,7 %, malgré une certaine hétérogénéité sur la répartition de leurs taux servis. En effet, certains bancassureurs ont pu servir des rendements au-delà de 3,5 %.

Les compagnies traditionnelles affichent un rendement moyen estimé à 2,28 % et un taux médian à 2,06 %. Par ailleurs, plusieurs d'entre-elles affichent des taux inférieurs à 2 %. Cependant, n'oublions pas qu'elles ont été les plus performantes par le passé.

Finalement, les véritables champions de 2024 sont les nouveaux fonds euros lancés fin 2022 ou courant 2023. Ces fonds ont pleinement capitalisé sur la nouvelle donne obligataire en investissant sur des obligations avec des rendements élevés pour générer davantage de performance. Ils ont pu offrir à leurs assurés un rendement moyen de 3,67 %, avec un taux maximum à 4,65 %.



2. Performance des acteurs sur l'exercice 2024 [8]

Quelles leçons à retenir ?

Le marché français présente des taux servis sur le fonds euros finalement très hétérogènes. Des disparités sont observées entre les différents profils étudiés ainsi qu'au sein même de ces derniers. Cette hétérogénéité peut également être présente au sein d'un même contrat.

L'année 2024 apporté son lot d'opportunités, notamment sur le marché obligataire, et certains acteurs se sont retrouvés bien positionnés. En effet, ils ont su profiter des obligations émises avec des taux rendements intéressants, avec le tour de vis monétaire des banques centrales pour juguler l'inflation après une décennie de taux bas [9]. Ainsi, les contrats se démarquant sont ceux investis sur la nouvelle donne obligataire. Ces derniers ont pu offrir aux assurés des rendements plus importants.

Un autre facteur clé de la performance de certains acteurs du marché réside dans la diversification de leurs actifs sous-jacents [10]. En effet, certains d'entre eux ont adopté une répartition maîtrisée entre les obligations d'État et d'entreprise, l'immobilier et les infrastructures, sans avoir nécessairement le besoin de puiser dans leurs réserves.

La structure des mutuelles, qui n'ont pas à rémunérer d'actionnaires, joue également un rôle important dans leurs performances. Elles peuvent ainsi dégager un excédent de fonds propres, ce qui leur permet d'avoir une certaine latitude sur leur gestion des risques, ce qui peut s'avérer plus difficile chez les assureurs.



La stratégie de reprise sur les provisions afin d'offrir des taux compétitifs en 2024, après des années marquées par des taux bas, peut ne pas toujours s'avérer fructueuse. Les réserves ne sont pas illimitées. Les impacts de cette approche pourraient donc se faire ressentir sur le long terme, notamment en cas de nouvelle hausse brutale des taux d'intérêt.

Enfin, certains acteurs ont offert un bonus de rémunération pour les contrats investis sur un nombre minimum d'unités de compte. Toutefois, cette offre s'applique généralement uniquement aux versements effectués en 2024, ce qui peut limiter son impact à court terme.

Cet état des lieux est néanmoins à nuancer. Une analyse des rendements servis sur un horizon de temps plus long (supérieur à 10 ans) permettrait de relativiser les performances parfois moyennes de certains acteurs. Les fonds euros sont aujourd'hui principalement investis dans des obligations d'État et d'entreprise, acquises il y a plusieurs décennies, à une époque où les taux étaient les plus bas et la croissance économique plus soutenue. De plus, il peut être difficile d'apprécier les taux communiqués étant donné que leur distribution sur l'encours des assurés n'est pas précisée. Enfin, le caractère monosupport ou multisupport des contrats est à prendre en compte dans les comparaisons. En effet, seuls les contrats multisupports peuvent prétendre à une bonification de leur taux servi.

Quelles perspectives pour 2025 ?

Les performances des fonds euros ont été plutôt stables entre 2023 et 2024, preuve de la bonne santé du marché de l'assurance-vie. Pour l'année 2025, la trajectoire des taux servis va dépendre de la faculté des acteurs à investir dans des obligations à taux élevés, malgré une première baisse des taux par la banque centrale européenne en ce début mars 2025. Par ailleurs, ce début d'année 2025 est marqué par une collecte timide sur le livret A.

Beaucoup d'incertitudes demeurent néanmoins en raison du contexte économique et géopolitique. Les marchés financiers ont été très volatiles en ce début d'année et la politique américaine portée par Donald Trump rend la situation d'autant plus imprévisible [11]. Les taxes douanières annoncées en ce début d'année 2025 en Europe et aux Etats-Unis pourraient avoir une incidence sur l'inflation et de facto sur le rythme et l'amplitude de la baisse des taux directeurs de part et d'autre de l'atlantique. Par ailleurs, l'évolution de la guerre en Ukraine rajoute un certain nombre de doutes sur l'évolution des marchés [12].

FOCUS NEXIALOG : ZOOM SUR NOS ACTIONS ET INNOVATIONS

0101101 1000



FOCUS ÉVÉNEMENTS

Zoom sur nos événements clés

Retour sur notre atelier IA aux journées IARD !

Lors des Journées IARD, nous avons eu le plaisir d'animer un atelier dédié aux usages concrets de l'IA générative et agentique dans l'assurance, aux côtés de **Yapei Li, Kezhan Shi et Reda Jarir**.

Nous y avons présenté deux outils innovants : **NexiaXtract**, qui exploite la méthode **Llama Index** pour extraire et analyser les indicateurs financiers des rapports **IFRS 17** et **SFCR**, et **DocMatrix**, qui utilise la méthode **RAG (Retrieval-Augmented Generation)** pour comparer les **conditions générales des contrats MRH**. L'atelier a également mis en lumière l'avenir de l'IA en assurance avec une approche agentique combinée à une orchestration IT avancée, ouvrant la voie à des **collaborateurs virtuels** capables de traiter des volumes massifs de données et d'assister efficacement les équipes.

Un grand merci aux participants pour ces échanges riches en enseignements !

Nous poursuivons nos travaux sur ces sujets et restons à votre disposition pour approfondir ces réflexions.





FOCUS R&D

Nos dernières avancées

Explorez l'innovation avec Nexialog Consulting !

Au sein de notre pôle R&D, nous explorons les avancées majeures qui façonnent le secteur assurantiel. De l'évolution des cadres réglementaires aux nouvelles approches en gestion des risques, en passant par l'intégration des technologies émergentes, nos analyses approfondies décryptent les enjeux stratégiques de demain.



BENCHMARK DES RAPPORTS ARTICLE 29 LEC

EN SAVOIR PLUS



Nous avons analysé les rapports Article 29 LEC des 23 plus grands assureurs vie en France pour évaluer leurs avancées en durabilité, climat et biodiversité. En 2024, nous observons une hausse des investissements durables, un alignement progressif avec l'Accord de Paris et une transparence accrue. Malgré des défis persistants, l'exposition aux énergies fossiles diminue, et les stratégies d'investissement responsable se structurent.



MÉTAMODÉLISATION ALM : ÉTUDE DE PERFORMANCE SUR DIFFÉRENTS CAS D'USAGE EN ÉPARGNE-RETRAITE

EN SAVOIR PLUS



Cet article explore l'optimisation des modèles ALM grâce à un métamodèle permettant de reproduire efficacement les principaux indicateurs du bilan. Réalisée en collaboration avec un grand assureur, l'étude compare plusieurs algorithmes de machine learning pour prédire le BE et le SCR sous Solvabilité 2. Les résultats mettent en évidence des applications prometteuses, notamment pour l'anticipation du BE, l'évaluation des sensibilités et l'estimation du SCR, offrant ainsi des gains opérationnels significatifs.



Série ALM – Plongez au cœur des enjeux de l'assurance

Dans le cadre de la semaine de l'ALM (gestion actif-passif), les experts de Nexialog Consulting ont partagé leur expertise à travers une série de podcasts, décryptant les enjeux de la gestion ALM, des normes prudentielles, comptables et de la gouvernance des modèles en assurance.



RISQUE ET GOUVERNANCE DES MODÈLES EN ASSURANCE (1/3)

INTERVENANT : ALEXANDRE NDJENG NDJENG



Dans cet épisode Alexandre Ndjeng Ndjeng, Group Head of Model Validation and Governance, chez CNP Assurances, nous parle des modèles, de leur utilisation au quotidien dans l'assurance mais également des nouveaux enjeux face à l'émergence de l'intelligence artificielle.



MODÉLISATION ALM EN ASSURANCE : COMMENT ACCÉLÉRER LE CALCUL DES MÉTRIQUES DU BILAN ? (2/3)

INTERVENANT : ARESKI COUSIN



Dans cet épisode, Areski Cousin, Directeur scientifique chez Nexialog Consulting, nous donne sa vision sur la gestion actif-passif en assurance et le rôle de la modélisation ALM pour le suivi et la gestion de l'activité.



DÉMUTUALISATION GÉNÉRATIONNELLE SUR DES CONTRATS D'ÉPARGNE SOUS LA NORME IFRS 17 (3/3)

INTERVENANTE : HIBA BELGRID



Dans cet épisode, Hiba BELGRID, consultante au sein de la Business Unit Actuariat chez Nexialog Consulting, nous parle de son mémoire portant sur la démutualisation générationnelle des contrats d'épargne sous la norme IFRS17.



CONTACTEZ-NOUS

Business Unit INSURANCE



Alexis Adjej

Directeur
BU Actuarial Services



Christelle Bondoux

Associée
Direction Commerciale,
Recrutement et Marketing

Contact

Contact



Areski Cousin

Directeur Scientifique



Antoine Carricano

Responsable d'équipe
commerciale

Contact

Contact

NE MANQUEZ RIEN DE NOS ACTUALITÉS !

**SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX ET EXPLOREZ
NOS ANALYSES EXCLUSIVES SUR NOTRE SITE WEB !**





BIBLIOGRAPHIE

[1] Voussoukas M., Mentaschi L., Mongelli I., Ciscar J-C, Hinkel J., Ward P., Gosling S. and Feyen L., **Adapting to rising coastal flood risk in the EU under climate change**, EUR 29969 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2020, ISBN 978-92-76-12990-5, doi:10.2760/456870, JRC118512.

[2] France Assureurs (2025). En 2024, l'assurance vie a confirmé son attractivité. [En 2024, l'assurance vie a confirmé son attractivité – France Assureurs](#)

[3] Insee (2025). En 2024, L'essentiel sur ... l'inflation. [L'essentiel sur... l'inflation | Insee](#)

[4] Direction de l'information légale et administrative (2025). Livret A et LEP : baisse des taux de rémunération à compter du 1er février 2025 [Livrets d'épargne réglementée -Livret A et LEP : baisse des taux de rémunération à compter du 1er février 2025](#) [Livrets d'épargne réglementée -Livret A et LEP: baisse des taux de rémunération à compter du 1er février 2025 | Service-Public.fr](#)

[5] Les échos (2025). Assurance-vie : les rendements des fonds en euros reprennent l'avantage sur le Livret A [Assurance-vie : les rendements des fonds en euros reprennent l'avantage sur le Livret A | Les Echos](#)

[6] Tous sur mes Finances (2025). Assurance vie : historique des taux de rendements des fonds en euros depuis 2000. [Assurance vie : tableau comparatif des taux depuis 2000 à 2024](#)

[7] France Inflation (2025). [HISTORIQUE TAUX OAT TEC 10 ans depuis 1970 FRANCE EUROPE USA](#)

[8] Good Value for Money (2025). Lecture Good Value for Money des taux servis sur les fonds en euros en 2024 [Good Value for Money | Lecture Good Value for Money des taux servis en 2024 sur les fonds en euros](#)

[9] Les échos (2025). Assurance-vie : les fonds en euros sont-ils durablement rentables ? [Assurance-vie : les fonds en euros sont-ils durablement rentables ? | Les Echos](#)

[10] Les échos (2025). Assurance-vie : quels contrats rapporteront encore près de 4 % cette année ? [Assurance-vie : quels contrats rapporteront encore près de 4% cette année ? | Les Echos](#)



BIBLIOGRAPHIE

[11] Le monde (2025). Donald Trump menace d'imposer des droits de douane de 200 % sur les champagnes et les vins français et européens [Donald Trump menace d'imposer des droits de douane de 200 % sur les champagnes et les vins français et européens](#)

[12] Allnews (2025). En cas de paix en Ukraine, quels impacts sur les marchés financiers ? [En cas de paix en Ukraine, quels impacts sur les marchés financiers?](#) | [Allnews](#)